

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.		Date d'inspection Le 18 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques		Numéro de permis 2010270	
Adresse 78 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3R2		Numéro de téléphone (506) 743-5433	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 42	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Roxanne Benoit	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	24 sept. 2026	
Commentaires: 50 % des personnes éducatrices ne détiennent pas un certificat d'éducation à la petite enfance. La personne exploitante indique qu'une personne de relève possède son certificat. Un plan de conformité doit être envoyé à l'inspectrice.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	30 déc. 2025	
Commentaires: 1 personne éducatrice indique que sa planification d'activité est restée à la maison. L'exploitante doit s'assurer que la planification est disponible en tout temps sur les lieux et disponible pour l'inspecteur.			

### Commentaires généraux

L'inspecteur observe les enfants jouer librement à l'extérieur, faire des dessins à l'intérieur ainsi que le dîner et l'heure du repos. Les personnes éducatrices ont nettoyé les locaux durant l'heure de la sieste.

L'inspecteur observe les matelas de sieste rangés avec les draps et les couvertures qui se touchent les uns contre les autres. L'inspecteur téléphonera Santé Publique à ce sujet.

Le parc extérieur est glacé et l'inspecteur observe des enfants tombés. L'exploitante doit s'assurer que le parc est sécuritaire pour les enfants chaque saison.

Les heures de perfectionnement professionnel pour un membre du personnel sont à une autre garderie éducative. Une copie fut envoyée à l'inspecteur à la suite de la demande. Des certificats sont manquants et des heures de perfectionnement professionnel sont manquantes, mais un membre du personnel confirme qu'ils ont été effectués et qu'ils sont dans l'attente des certificats. L'exploitante doit s'assurer que les copies sont

Commentaires généraux

accessibles sur les lieux en tout temps.

Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par  
Roxanne Benoit

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 mai 2026

Date

original signé par  
Denise Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*